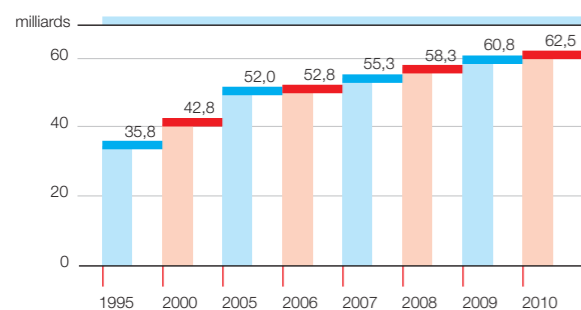


et les autorités ont exhorté les assurances-maladie à puiser dans leurs réserves afin de pouvoir exhiber une évolution des coûts positive dans le domaine de la santé. Deuxièmement, par un manque de volonté de la part des acteurs politiques à prendre des mesures pour enrayer la hausse des coûts.

### Concrètement, que s'est-il passé pour que les primes augmentent de manière aussi significative?

En 2008, les coûts de l'assurance de base ont augmenté de plus de 4 % partout en Suisse, alors que les recettes des primes par personne assurée ont reculé de 1 %. Résultat: les assurances-maladie ont clôturé l'exercice 2008 sur un résultat négatif total de 800 millions de francs. Visana, pour sa part, a clôturé l'exercice 2008 sur un résultat proche de zéro mais tout de même positif.

### Evolution des coûts de la santé entre 1995 et 2010



**L'ensemble des dépenses dans le domaine de la santé en Suisse augmente de façon continue.**

**Ces dépenses atteindront vraisemblablement la barre des 60 milliards de francs en 2009. En raison de l'évolution démographique, des nouvelles possibilités offertes par la médecine et de la demande grandissante de la population, les dépenses dans le domaine de la santé devraient continuer d'augmenter dans les années à venir. (Sources: OFS pour les années 1995-2007 et prévisions d'automne du KOF pour 2008-2010)**

### 2008 est à présent derrière nous. Quelles sont les prévisions pour 2009?

L'écart se creuse. Les primes et les coûts auxquels les assurances-maladie doivent faire face continuent cette année à suivre des chemins opposés. On s'attend à une hausse des coûts de 6 % pour l'ensemble de la branche, alors que la hausse des primes en 2009 n'a pas dépassé 2,6 %. En réalité, elle était plus faible encore, parce que le nombre de personnes assurées qui ont choisi un modèle d'assurance plus avantageux ou des franchises plus élevées a augmenté. Conséquence: les assurances-maladie pourraient bien clôturer l'exercice 2009 sur un résultat négatif total de 1,4 milliard de francs.

### Autrement dit, les recettes des primes ne couvrent pas les coûts?

Exactement. Les assurances-maladie doivent une nouvelle fois puiser dans leurs réserves. Avec la politique des primes de Monsieur Pascal Couchepin, elles ont fondu l'année dernière comme neige au soleil. Elles sont aujourd'hui inférieures au minimum légal et doivent donc être reconstituées. Je tiens à préciser que le taux de réserves de Visana est conforme aux prescriptions légales. C'est pourquoi la hausse des primes de l'assurance de base Visana de 8,5 % est largement inférieure à la hausse moyenne de 15 % prévue en Suisse.

### Peut-on parler d'échec de la politique de Monsieur Pascal Couchepin?

Avec sa politique de la santé, le conseiller fédéral sortant Monsieur Pascal Couchepin s'est mis entre plusieurs feux: un bouc émissaire idéal pour toutes les personnes qui refusent d'accepter leurs propres erreurs et qui souhaitent

### Une nouvelle police mi-octobre

Vous recevrez mi-octobre votre nouvelle police avec le montant des primes de 2010. Visana a soumis, dans les délais, ses primes aux autorités de surveillance, à savoir l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Finma pour les assurances complémentaires facultatives selon la Loi sur le contrat d'assurance (LCA). Au moment du bouclage de ce numéro de VisanaForum, les autorités de surveillance n'avaient pas encore communiqué leur approbation.



Peter Fischer répond aux questions de «VisanaFORUM»



assurer leurs bénéficiaires sur un marché de la santé toujours en pleine expansion. Les réformes qu'il serait nécessaire d'entreprendre d'urgence ont été empêchées et renvoyées à plus tard non pas par Monsieur Pascal Couchepin mais par des groupes de pression au sein du Conseil national et du Conseil des Etats.

### Qu'attendez-vous de la personne qui lui succédera?

La personne qui succédera à Monsieur Couchepin en tant que ministre de la santé devra fortifier le rôle du médecin de famille en instaurant à l'échelle nationale un système de «médecine de premier recours», indépendamment du modèle Managed Care. Dans ce système, la patiente ou le patient consulte en premier lieu son médecin de famille; c'est ensuite celui-ci qui prend la décision de l'envoyer chez un/e spécialiste ou à l'hôpital. Afin d'assurer une offre de soins de base sur l'ensemble du territoire helvétique, une différenciation régionale des valeurs du point tarifaire à l'intérieur des cantons doit être instaurée. Pour permettre aux assurances-maladie de se concentrer sur la gestion des coûts, la compensation du risque doit être améliorée. Enfin, le prix des médicaments, qu'ils soient originaux ou génériques, doit être réduit, les importations parallèles doivent être autorisées et l'industrie pharmaceutique et les assurances-maladie doivent pouvoir négocier les prix sans intermédiaire. Ces mesures reflètent l'opinion générale et pourraient être rapidement prises.

### Economisez en optimisant vos primes

Savez-vous que vous pouvez optimiser vos primes et économiser de l'argent sur les prestations médicales et les prestations de soins sans rien perdre de leur qualité? Cela est possible tout aussi bien pour l'assurance de base que pour les assurances complémentaires facultatives.

Vous trouverez des informations à ce sujet sur [www.visana.ch](http://www.visana.ch) et dans le supplément «VisanaFORUM EXTRA», que vous recevrez en octobre en même temps que votre nouvelle police. Votre agence répond également volontiers à vos questions.

### Que souhaitez-vous dire à vos assurées et assurés?

Comme je l'ai dit au début de l'interview, je n'apporte malheureusement pas de bonnes nouvelles. En outre, la situation économique actuelle et les perspectives d'avenir ne sont pas réjouissantes. C'est pourquoi je prie nos assurées et assurés de bien vouloir faire preuve de compréhension par rapport aux ajustements de primes que nous sommes malheureusement obligés de faire, afin de pouvoir garantir une sécurité et une stabilité à long terme. En effet, nous tenons à être à leurs côtés non seulement aujourd'hui mais aussi demain.

Propos recueillis par:

**Christian Beusch**

Responsable Communication d'entreprise